

**Fiche n° 3**      **Nom de la source :** Statistique Agricole Annuelle (SAA)

**Service ressource :** SSP MINISTERE DE L'AGRICULTURE

#### Résumé

La SAA est une opération de synthèse annuelle à l'échelon des départements présentant les productions des exploitations agricoles.

Variables collectées :

- la surface cultivée par culture
- leur rendement
- leur production
- cheptel : effectifs et production par catégorie d'animaux.

#### Champs, échelons de représentativité, périodes

##### Population (unités statistiques)

Ensemble des exploitations agricoles par département.

##### Echelons de représentativité

La représentativité se situe à l'échelon départemental.

Pour certains postes l'information n'est disponible qu'à l'échelon de la région et du ou des départements où la production est représentative (production fruitière dans le 82, canards gras au niveau régional...).

##### Périodes, périodicité

La SAA est une opération annuelle.

##### Calendrier :

- SAA provisoire N dite "SAP N" : janvier N+1
- SAA semi-définitive N : avril N+1
  - SAA définitive N : novembre N+1
  -

Les données sont disponibles depuis 1989.

#### Règles de diffusion

##### Règles du secret

Le secret statistique est appliqué sur les données, pour tous les échelons géographiques dès lors qu'une valeur concerne moins de 3 exploitations.

#### Limites d'utilisation

##### Limites, précautions d'usage

Deux types de séries sont à disposition de 1989 à 2000 puis après 2000. L'année 2000 se retrouve sur les 2 séries avec des chiffres qui peuvent être différents. En effet, après chaque recensement de l'agriculture une opération dite de rebasement de la SAA pour faire coïncider les postes.

### Données et dessins de fichiers

Les superficies physiques sont données en brutes, y compris les semences pour les :

- Céréales : blé tendre, blé dur, orge et escourgeon, avoine, maïs, sorgho, triticales et mélanges.
- Oléagineux : colza, tournesol, soja lin et autres oléagineux.
- Cultures industrielles : tabac, le sorgho à balai et la cardère à foulon.
- Choux, racines et tubercules fourragers : betteraves, choux et navets.

**FOURRAGES ANNUELS** : Ces cultures fourragères sont destinées à l'alimentation animale. Leur cycle végétatif ne dépasse pas l'année. Elles peuvent être récoltées en vert (plantes entière) ou pâturées.

**PRAIRIES ARTIFICIELLES ET TEMPORAIRES** : Ces superficies englobent les prairies artificielles, prairies de 0 à 5 ansensemencées exclusivement en légumineuses fourragères : luzerne, trèfle violet, sainfoin, etc. et les prairies temporaires, prairies de 0 à 5 ansensemencées en graminées fourragères, ou éventuellement mélangées à des légumineuses.

**SURFACES TOUJOURS EN HERBE** : Les superficies en STH comprennent les prairies naturelles, non semées, ainsi que les prairies semées de longue durée, toutes superficies en fauche ou en pâture

**CULTURES LÉGUMIÈRES** : Les surfaces données correspondent à des superficies développées.

**CULTURES FRUITIÈRES** : Fruits à pépins, à noyaux, à coques.

**VIGNES** : Les superficies prennent en compte les vignes à raisin de table et à raisin de cuve, qu'elles soient en production ou non.

**ANIMAUX** (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles et canards gras)

Les effectifs sont mesurés au 1er novembre. Ne sont recensés que les effectifs présents sur les exploitations agricoles.